



PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF
TENUE LE 30 AVRIL 2022

Étaient présents : Kévin Roy
Mélanie Laviolette
Benoit Champagne
Annie Goudreau
Anne-Marie Martel
Jacinthe Malo
Christian Heppell
Janot Pagé-Kroft

Corinne Payne, directrice générale
Stéphanie Rochon, directrice des communications et des affaires publiques
M^e Emmanuella Blé, secrétaire générale (11h à 12h)

Absents : Célia Vincent-Cadieux

Le 30 avril 2022, à 8h39

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance sous la présidence de Kévin Roy.

La directrice générale enregistre les présences. Le quorum ayant été constaté, la séance est déclarée légalement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. 19 mars 2022
 - 3.2. 8 avril 2022
4. Instances corporatives
 - 4.1. Ordre du jour du Conseil général et de l'AGA du 27 mai 2022
 - 4.2. Plan d'action 2021-2022 (mise à jour)
 - 4.3. Renouvellement du plan stratégique
 - 4.4. Plan d'action 2022-2023
 - 4.5. Date du Conseil général d'avril 2023 – entériner la décision
5. Rapport du président
6. Rapport du trésorier
 - 6.1. États financiers non-vérifiés au 31 mars 2022
7. Rapport de la représentante aux affaires anglophones
8. Rapport de la direction générale

- 8.1. Ressources humaines
- 8.2. Ressources financières
 - 8.2.1. Proposition de budget 2022-2023
 - 8.2.2. Changement de noms au Compte Desjardins
- 8.3. Ressources informationnelles
- 8.4. Ressources matérielles
 - 8.4.1. Comité de travail — bâtiment administratif
- 9. Enjeu 1 — Porter la voix des parents
 - 9.1. Indicateurs
 - 9.2. Points pour discussion
 - 9.2.1. Projets de règlements – régime pédagogique et révision d'un résultat
 - 9.2.2. Suivi des projets de recherche
 - 9.3. Points pour décision
- 10. Enjeu 2 — Appuyer les parents engagés
 - 10.1. Indicateurs
 - 10.2. Points pour discussion
 - 10.2.1. Semaine nationale de l'engagement parental en éducation
 - 10.2.2. Guides pour les comités de parents
 - 10.3. Points pour décision
- 11. Enjeu 3 — Former les parents engagés
 - 11.1. Indicateurs
 - 11.2. Points pour discussion
 - 11.2.1. Plan de formation 2022-2023
 - 11.2.2. Colloque 2022
 - 11.2.3. Agents de liaison
 - 11.3. Points pour décision
 - 11.3.1. Colloque 2023
- 12. Varia
- 13. Prochaine rencontre
- 14. Levée de la séance

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1840

Il est proposé par Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les changements suivants :

Modifier le point 9.2.4. par le point 9.2.2.

Nous traiterons le point 8.2.1 proposition de budget 2022-2023 à la fin.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Procès-verbal de la séance du 19 mars 2022

Dépôt et présentation du procès-verbal de la séance du 19 mars 2022 (ANNEXE I).

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1841

Il est proposé par Benoit Champagne
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du 19 mars 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

3.2. Procès-verbal de la séance du 8 avril 2022

Dépôt et présentation du procès-verbal de la séance du 8 avril 2022 (ANNEXE II).

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1842

Il est proposé par Janot Pagé-Kroft
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du 8 avril 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. INSTANCES CORPORATIVES

4.1. Ordre du jour du Conseil général et de l'AGA du 27 mai 2022

La directrice générale dépose la synthèse des évaluations du dernier Conseil général du 9 avril dernier.

Les modifications ci-dessous seront apportées aux ordres du jour présentés avant l'envoi aux membres :

AGA : remplacer par AGA du 28 mai 2021 et AGE de novembre 2021

AGA : modifier pour Présentation du budget.

CG : planification stratégique – valider la durée.

Bons coups en matière de réussite ~~scolaire~~.

Ateliers : présentés sous forme de suite aux derniers CG.

Atelier à ajouter : idées pour des ateliers l'an prochain.

Après discussions :

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1843

Il est proposé par Christian Heppell
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de l'AGA soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1844

Il est proposé par Anne-Marie Martel
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour du CG soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ

4.2. Plan d'action 2021-2022 (mise à jour)

La directrice générale explique la progression de notre plan d'action. On conclut que c'est une année réussie en considérant les défis.

4.3. Renouvellement du plan stratégique

La directrice générale distribue le document présentant le plan stratégique. Il faut préparer les axes et leurs objectifs. Un retour sera fait par courriel pour compléter et valider les objectifs. Ce sera la planification 2022-2027.

C'est le Conseil général qui adoptera les axes et leurs objectifs.

Les étapes ultérieures seront de déterminer des actions, des moyens et des indicateurs pour mesurer. Ce sera un des objectifs du lac-à-l'épaule de l'équipe en juin.

4.4. Plan d'action 2022-2023

Ce point est reporté après l'adoption du plan stratégique.

4.5. Date du Conseil général d'avril 2023 – entériner la décision

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1845

Il est proposé par Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil général d'avril 2023 au Manoir du Lac-Delage aura lieu le 15 avril 2023.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1846

Il est proposé par Annie Goudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE la rencontre du Comité exécutif de mai 2023 soit le 6 mai.

ADOPTÉ

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président présente son rapport.

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1847

Il est proposé par Janot Pagé-Kroft
Et résolu à l'unanimité

QUE le comité exécutif siège en huis clos.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1848

Il est proposé par Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

6. RAPPORT DU TRÉSORIER

6.1. États financiers non-vérifiés au 31 mars 2022

Le trésorier présente le suivi des revenus et dépenses non-vérifiés au 31 mars 2022.

À la suite de cette présentation, la directrice générale confirme que, conformément à ses obligations et responsabilités reliées à ses fonctions de directrice générale de la Fédération des comités de parents du Québec, toutes les mesures à sa disposition ont été prises afin d'assurer l'exactitude des données financières produites au 31 mars 2022 ainsi que le respect des obligations légales y étant reliées.

7. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AUX AFFAIRES ANGLOPHONES

Le sujet est reporté à une prochaine séance.

8. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

8.1. Ressources humaines

Huis clos

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1849

Il est proposé par Jacinthe Malo
Et résolu à l'unanimité

QUE le comité exécutif siéger en huis clos.

ADOPTÉ

Fin du Huis clos

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1850

Il est proposé par Christian Heppell
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

8.2. Ressources financières

8.2.1. Proposition de budget 2022-2023 (CE POINT EST TRAITÉ À LA FIN DE LA RENCONTRE)

Le trésorier donne la parole à la directrice générale pour ce point. La directrice générale présente la proposition de budget 2022-2023. Le budget sera adopté par le comité exécutif au mois de mai, après la vérification des états financiers.

8.2.2. Changement de noms au Compte Desjardins

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1851

Il est proposé par Janot Pagé-Kroft
Et résolu à l'unanimité

QUE les noms au compte Desjardins soient ceux de Kévin Roy, Benoit Champagne, Corinne Payne et Stéphanie Rochon.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1852

Il est proposé par Annie Goudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE Stéphanie Rochon et Hervé Charbonneau aient chacun une carte de crédit sur le compte de la FCPQ.

ADOPTÉ

8.3. Ressources informationnelles

Aucun point n'est soulevé.

8.4. Ressources matérielles

8.4.1. Comité de travail sur le bâtiment administratif

Le président fait un historique de ce sujet et informe des éléments récents.

Christian Heppell propose un projet de résolution :

CONSIDÉRANT QUE	les coûts liés à l'entretien du bâtiment de bâtiment administratif de la FCPQ sont élevés et croissants;
CONSIDÉRANT QUE	des sommes considérables doivent être investies à court et à moyen termes pour la rénovation et la réparation du bâtiment, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, tel que consigné dans le rapport d'inspection en 2021;

- CONSIDÉRANT QUE l'édifice ne génère aucun revenu pouvant compenser pour les dépenses d'entretien, de rénovation et de réparation
- CONSIDÉRANT QUE que le marché de l'immobilier est favorable à la vente;
- CONSIDÉRANT QUE les ressources humaines présentement disponibles ne suffisent pas à la tâche importante qu'occasionne la gestion rentable d'un tel édifice;
- CONSIDÉRANT QUE les ressources humaines présentement disponibles doivent être entièrement vouées à la mission première de la FCPQ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Christian Heppell

QUE

- Le comité exécutif autorise la vente du bâtiment dans les meilleurs délais avec l'aide de ressources professionnelles dans le domaine;

et

QUE

- Les gains générés par la vente soient sécurisés en fiducie ou d'une autre façon pour qu'ils demeurent destinés à la mission de la FCPQ.

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1853

Il est proposé par Jacinthe Malo
Et résolu à l'unanimité

D'enlever « dans les meilleurs délais » dans la proposition.

ADOPTÉ

On revient à la proposition de Christian Heppell tel qu'amendée.

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1854

Il est proposé par Annie Goudreau
Et résolu à l'unanimité

De remplacer

«Le comité exécutif autorise la vente du bâtiment avec l'aide de ressources professionnelles dans le domaine»

par

«Le comité exécutif autorise les démarches pouvant mener à la vente du bâtiment avec l'aide des ressources professionnelles nécessaires, sous toutes réserves».

ADOPTÉ

Jacinthe Malo demande le vote sur la proposition de Christian Heppell amendée.

Pour : 6

Contre : 2

Jacinthe Malo et Janot Pagé-Kroft sont contre la proposition.

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1855

CONSIDÉRANT QUE	les coûts liés à l'entretien du bâtiment de bâtiment administratif de la FCPQ sont élevés et croissants;
CONSIDÉRANT QUE	des sommes considérables doivent être investies à court et à moyen termes pour la rénovation et la réparation du bâtiment, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, tel que consigné dans le rapport d'inspection en 2021;
CONSIDÉRANT QUE	l'édifice ne génère aucun revenu pouvant compenser pour les dépenses d'entretien, de rénovation et de réparation
CONSIDÉRANT QUE	que le marché de l'immobilier est favorable à la vente;
CONSIDÉRANT QUE	les ressources humaines présentement disponibles ne suffisent pas à la tâche importante qu'occasionne la gestion rentable d'un tel édifice;
CONSIDÉRANT QUE	les ressources humaines présentement disponibles doivent être entièrement vouées à la mission première de la FCPQ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Christian Heppell

QUE

- Le comité exécutif autorise les démarches pouvant mener à la vente du bâtiment avec l'aide des ressources professionnelles nécessaires, sous toutes réserves;

et

QUE

- Les gains générés par la vente soient sécurisés en fiducie ou d'une autre façon pour qu'ils demeurent destinés à la mission de la FCPO.

ADOPTÉ sur division

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1856

Il est proposé par Jacinthe Malo
Et résolu à l'unanimité

Que l'acte notarié ne soit pas signé avant le 1^{er} août 2022.

ADOPTÉ

9. ENJEU 1 — PORTER LA VOIX DES PARENTS

9.1. Indicateurs

La directrice des communications et des affaires publiques présente les registres.

9.2. Points pour discussion

9.2.1. Projets de règlements – régime pédagogique et révision d'un résultat

Régime pédagogique – on veut que les % des évaluations restent comme ça pour les avis à venir. On va y revenir en CG l'année prochaine.

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1857

Il est proposé par Janot Pagé-Kroft
Et résolu à l'unanimité

De soumettre un avis au ministère de l'Éducation sur le projet de règlement modifiant le régime pédagogique 2022-2023, pour partager la satisfaction de la FCPQ du retour à trois bulletins et de la pondération moindre des épreuves ministérielles, et pour mettre l'accent sur l'importance des communications écoles-familles.

ADOPTÉ

9.2.2. Suivi des projets de recherche

La directrice des communications informe les membres que le projet d'étude de Catherine Ratelle sur les communications enseignants-parents ira de l'avant grâce à une réponse positive du Fonds de recherche du Québec (FRQSC). Le FRQSC a aussi invité Mme Ratelle à postuler pour l'obtention d'une subvention pour la mobilisation des connaissances issues du projet sur les besoins des parents, visant à l'appropriation et l'application concrète des résultats de recherche. Elle propose à la FCPQ d'être partenaire de cette demande.

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1858

Il est proposé par Jacinthe Malo
Et résolu à l'unanimité

D'appuyer Catherine Ratelle pour l'obtention d'une subvention visant la mobilisation des connaissances issues du projet sur les besoins des parents.

9.3. Points pour décision

Aucun point n'est soulevé.

10. ENJEU 2 — APPUYER LES PARENTS ENGAGÉS

10.1. Indicateurs

La directrice générale présente le registre des services-conseils. On note qu'il y a beaucoup de demandes de services-conseils de la part des parents du CSS de Montréal.

10.2. Points pour discussion

10.2.1. Semaine nationale de l'engagement parental en éducation

La directrice générale présente une mise à jour de la participation au nouveau programme de reconnaissance.

Jacinthe Malo quitte la rencontre.

Considérant que nous n'avons pas eu deux délégués qui se sont portés volontaire pour faire partie du comité de sélection,

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1859

Il est proposé par Benoit Champagne
Et résolu à l'unanimité

DE déroger à notre politique reconnaissance pour que le comité de sélection soit composé de :

- 3 personnes externes
- Mélanie Laviolette comme membre du comité exécutif
- Janot Pagé-Kroft en tant que déléguée

Jacinthe Malo revient dans la rencontre.

10.2.2. Guide pour les comités de parents

La directrice générale informe que toutes les parties n'ont pas été complétées, mais c'est en cours.

10.3. Points pour décision

Aucun point n'est soulevé.

11. ENJEU 3 — FORMER LES PARENTS ENGAGÉS

11.1. Indicateurs

La directrice générale dépose le registre des formations.

11.2. Points pour discussion

11.2.1. Plan de formation 2022-2023

La directrice générale dépose les activités de formation prévues pour le 2^e trimestre, soit du 1^{er} juillet au 30 septembre 2022.

11.2.2. Colloque 2022

La directrice générale présente la mise à jour des préparatifs du Colloque 2022. Les inscriptions augmentent grâce entre autres aux appels ciblés.

11.2.3. Agents de liaison

La directrice générale présente ses orientations pour le projet pilote d'agents de liaison.

11.3. Points pour décision

11.3.1. Colloque 2023

La directrice générale dépose la proposition pour revoir l'événement annuel 2023. On parle également d'occasions pour mieux faire connaître les membres du comité exécutif et les impliquer.

Huis clos

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1860

Il est proposé par Mélanie Laviolette
Et résolu à l'unanimité

QUE le comité exécutif siège en huis clos.

ADOPTÉ

Fin du Huis clos

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1861

Il est proposé par Janot Pagé-Kroft
Et résolu à l'unanimité

DE mettre fin au huis clos et de siéger en assemblée délibérante.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION #2204 — CE — 1862

Il est proposé par Christian Heppell

DE ne pas faire de colloque 2023.

D'aller de l'avant avec la proposition des Journées de mobilisation et du Grand rendez-vous.

Pour : 7

Contre : 1

Jacinthe Malo est contre la proposition.

ADOPTÉ sur division

12. VARIA

Aucun point n'est soulevé.

13. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

La prochaine séance du Comité exécutif se tiendra le 12 mai 2022 à 19h, par visioconférence.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre point n'étant soulevé, la séance est levée à 16h27.



Kévin Roy, président



Corinne Payne, directrice générale

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE	I	Procès-verbal de la séance du 19 mars 2022
ANNEXE	II	Procès-verbal de la séance du 8 avril 2022